



Téléphone : 05.56.61.05.15

Fax : 05.56.71.04.73

Mél : [Ce.0330109p@ac-bordeaux.fr](mailto:Ce.0330109p@ac-bordeaux.fr)

Web : <http://lyceejeanrenou-lareole.net>

1, Rue Jean Renou

B.P. 40050

33192 La Réole

## PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 6 février 2018

Année scolaire : 2017/2018

Numéro de séance : 3

Date de convocation : 28/01/2018

Présidence de : M. GORSE

Quorum : 15

Nombre des présents : 23

Nombre d'absents excusés : 6

### SOMMAIRE

#### DES QUESTIONS TRAITÉES

#### Décision

#### page

#### Numéro d'acte

#### Pièces jointes

#### Avis

#### Vote

#### Extrait

#### Motion

#### désignation

#### N°

1. <u>PV du CA du 30 novembre 2017</u>	Vote		2017-2018-3-32		
2. <u>Questions pédagogiques</u>					
2.1. Carte des options	information				
2.2. Création de postes	Avis &		2017-2018-3-41		
2.3. DGH : principes de répartition	information		2017-2018-3-34		
2.4. Projet d'établissement : axes de progrès	Vote		Renvoi CA n°4		
3. <u>Questions administratives et financières</u>					
3.1. Convention Concordia	Vote		Retrait		
3.2. Convention Sciences Po	Vote		2017-2018-3-39		
3.3. Convention Nouveau festival 2018	Vote		2017-2018-3-33		
3.4. DBM n°1	Vote		2017-2018-3-35		
3.5. Admissions en non valeur	Vote		2017-2018-3-31		
3.6. Subventions	Information				
4. <u>Questions diverses</u>					
4.1. Visite de chai en 2 <sup>nde</sup>	Vote		2017-2018-3-38		
4.2. Participation aux Didascalies	Vote		2017-2018-3-40		
4.3. Interventions artistiques	Vote		2017-2018-3-36		
4.4. Convention Cap solidaire	Vote		2017-2018-3-37		
4.5. Location de minibus	Vote		2017-2018-3-42		

Signatures

Le Président,

Vincent GORSE

Le Secrétaire,

Thierry PAILLOU

## PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 6 février 2018. Ouverture de la séance à 18h08

	Qualité	Titulaires			Suppléants					
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom- Prénom	P	A	E	
<b>Administration</b>	Chef d'établissement	GORSE Vincent	X							
	Adjoint	MEUNIER Yves-Laurent	X							
	Gestionnaire CPE	DINDIN Agnès CAPELLE Sébastien	X X							
<b>Elus locaux</b>	Collectivité de rattachement	VEYSSY Catherine			X					
	Collectivité de rattachement	Wilsius Francis			X					
	Commune siège	MARTY Bruno	X							
	Commune siège	SONILHAC Luc	X							
<b>Personnalités qualifiées désignée par Total</b>	DASEN de la Gironde	TROUILLOT Jean-Pierre	X							
	Collectivité de rattachement	SANCHEZ Célia			X					
<b>Personnels de l'établissement</b>	Personnels d'enseignement	ABDOUL RASSOUL Mickaël	X							
		LESCURE Sandrine	X							
		HABENS Sylvain	X							
		POLLET Charlotte	X							
		DELLA LIBERA Lionel				PAILLOU Thierry		X		
		SERRET Catherine	X							
		CORBINEAU Sébastien	X							
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	LE DOUCHE Françoise VOYER Emilie	X						X	
	<b>Total Parents d'élèves et élèves</b>	Elus parents d'élèves	DUFOIS Marie-Pascale	X						
			RAFFIN Marie-Anne				CHARRETIER Sophie		X	
DRUBAY Christelle						KANELLOS Nicole		X		
PAYEN Hélène			X							
BENVEGNU Christophe		X								
Elèves		CHAMPALOUX Amina	X							
		FAIETA Clément				X				
	GUEGAN Elouan TEYSSIER Chloé	X X					X			
	MARQUET Mathilde	X								
<b>Total</b>			<b>20</b>		<b>6</b>			<b>3</b>		

Le secrétaire de séance est : Thierry PAILLOU

## 1. PV du CA du 30 novembre 2017

### 1.1. Présentation

### 1.2. Commentaire

Mme SERRET demande pourquoi le PV du CA du 30 novembre envoyé le 18 décembre ne comportait pas la motion présentée par les enseignants.

M. Le proviseur répond qu'il n'en avait pas vu la nécessité car :

- cette motion sous forme papier avait été distribuée aux membres du CA pendant le déroulement du CA ;
- il s'agit d'un PV provisoire jusqu'à validation par ce CA.

### 1.3. Résultats du vote : 21 pour, 1 absence

### 1.4. Acte généré n°: 2017-2018-3-32

## 2. Questions pédagogiques

### 2.1. Carte des options

#### 2.1.1. Présentation :

- Ouverture d'un enseignement d'exploration supplémentaire : Informatique et Création Numérique en lieu et place d'un groupe de Méthode et Pratiques Scientifiques.
- Dans la continuité de la première, ouverture en terminale d'un enseignement de spécialité : allemand approfondi.

### 2.2. Création de postes

#### 2.2.1. Présentation :

La dotation globale est abondée de 9h par rapport à l'année dernière malgré une augmentation modeste des effectifs. Ces heures ont abondé les heures postes et autorisent la création de 2 postes :

- 1 poste spécifique en éducation musicale partagé avec le collège de Monségur. Les besoins du lycée sont de 11h= 9h + 2h pour l'animation de l'atelier. Le poste serait créé au lycée. Cela permettrait d'éviter les changements fréquents de professeur depuis 2012 et d'assurer une continuité pédagogique, notamment pour le projet de liaison avec les classes Jazz du collège.

Ce recrutement se ferait sur profil parmi les candidatures de volontaires. La sélection est réalisée par un jury placé sous l'autorité de M. le Recteur.

- 1 poste ordinaire en espagnol

L'avis formel du CA est requis sur le caractère spécifique du poste de musique.

#### 2.2.2. Commentaire

- Question de M. Paillou sur la pérennité du poste du fait de la réforme à la rentrée 2019 ; M. Gorse pense que si le poste est créé, c'est qu'il sera conservé.
- Critique de la part de Mme Serret sur le fait que ce soit un recrutement sur profil et non à partir du mouvement normal en intra.

*18h15 : Arrivée de M. Marty, maire de La Réole.*

#### 2.2.3. Résultat du vote : 22 pour

#### 2.2.4. Acte généré n° 2017-2018-3-41

## 2.3. DGH : principes de répartition

### 2.3.1. Présentation :

Globalement, la structure en fonctionnement en 2017-2018 est reconduite avec les ajustements explicités ci-dessous :

#### Sur le niveau seconde :

Maintien des effectifs allégés en langues vivantes et enseignements d'exploration

- proposition de porter à 3h le volume horaire en LV
- maintien du dédoublement en français et mathématiques (1h élève / quinzaine)
- ouverture d'un groupe d'ICN en lieu et place d'un groupe de MPS
- reconduction du groupe expérimental optionnel en EPS

#### Sur le cycle terminal :

Du fait de l'augmentation de l'effectif, les classes sont plus importantes et on revient à l'organisation en groupe classe pour le tronc commun.

Cela permettra de découpler les heures et assurer un fonctionnement plus souple. La pause méridienne de plus d'une heure pourrait ainsi être assurée.

Par ailleurs :

- proposition de réduire à 2h le volume horaire en LV en 1<sup>ère</sup>
- rétablissement des cours de sciences (filière S) en groupes classes (maintien des TP en 3 groupes)
- rétablissement d'heures d'AP pour les sciences expérimentales
- augmentation de 2h du volume global d'AP en 1<sup>ère</sup> et T<sup>ale</sup>
- regroupement des élèves de 1<sup>ère</sup> et T<sup>ale</sup> en groupe d'option lorsque l'effectif est inférieur à 14 ou qu'il existe moins de 5 élèves sur un niveau

En sciences le fonctionnement actuel repose sur 3 groupes classe à faible effectif mais sans AP. Ce fonctionnement ne satisfaisant pas les élèves et la majorité des professeurs nous reviendrons à un fonctionnement de classe avec une augmentation de 2h d'AP en 1<sup>ère</sup> et en T<sup>ale</sup>.

Pour les classes de langue à faibles effectifs, cela concernera l'occitan et la littérature étrangère en espagnol ainsi que l'allemand approfondi et l'option euro allemand. Une attention sera à accorder à l'histoire-géographie en langue allemande si des moyens se dégagent lors de la répartition effective.

### 2.3.2. Commentaires :

- ✓ En sciences, cycle terminal, les professeurs émettent une réserve, entendue par le chef d'établissement, concernant la constitution des classes et groupes car ils sont opposés à un groupe mixte en TP avec 2 professeurs différents.
- ✓ Mme SERRET souligne la difficulté d'établir les besoins en heures du niveau seconde, car le ministère a signalé quelques changements pour la rentrée 2018. Néanmoins, nous ne disposons pas d'informations claires à ce sujet.

M. Gorse souligne que tant que rien n'est officiel, il faut garder la structure telle qu'elle existe et attendre les prochains décrets d'application.

Mme SERRET fait remarquer que les établissements n'ont pourtant pas attendu le vote de la plateforme Parcoursup pour mettre en œuvre ce dispositif.

- ✓ Melle Marquet (représentante élève) : de combien de professeur d'AP pourra-t-on bénéficier ?

8 par heure (x2) pour 5 divisions en 2<sup>nde</sup> et 6 par heure (x2) en cycle terminal.

- ✓ M Guegan (délégué élève) soulève le problème de cette année dans les choix des menus en EPS au bac.

M. Meunier explique que le choix entre deux menus sera proposé lorsque l'on aura 2 professeurs pour 2 classes fonctionnant en parallèle et qu'une classe, découplée des autres, pourra choisir son menu en accord avec le professeur d'EPS. Il y aura donc plus de choix.

- ✓ Melle Marquet soulève le problème des niveaux très différents en cours de langue en occitan. Les plus avancés sont freinés par les grands débutants en 1<sup>ère</sup>.

M. Gorse explique qu'on peut fonctionner en différenciant les activités et, également, que l'on peut ne pas mélanger de débutants aux autres élèves dans le cycle terminal. Il rappelle que, normalement, le choix des options est fait en seconde ; nos petits effectifs autorisent d'accepter des grands débutants en latin et occitan.

M. Marty explique qu'en mathématiques, c'est également le cas avec des niveaux très différents au sein d'une même classe au collège...

- ✓ M. Corbiveau soulève le problème de recrutement insuffisant pour maintenir des options comme latin ou occitan et de la nécessité d'ouvrir aux futurs élèves de 1<sup>ère</sup> la possibilité de commencer ces options. Il demande s'il sera possible d'offrir des cours en plus pour une remise à niveau payé en HSE. M. Gorse explique que la DGH est trop limitée pour s'engager dans cette voie à cette date.

- ✓ Mme Serret craint une disparition de poste du fait des fusions de classes notamment en allemand et en histoire géographie (poste de Mme Pareau en euro allemand).

Le proviseur explique que Mme Beaudoin, professeur d'allemand, a décidé volontairement de travailler en partie au lycée de Marmande et que Mme Parreau ne perdra pas son poste à la rentrée car les heures d'histoire géographie sont abondées des heures d'EMC assumées par Mme Beaudoin. M. Gorse insiste sur les difficultés d'assurer un cours d'histoire-géographie en double niveau en langue étrangère (section euro) si le regroupement est opéré.

- ✓ M. Paillou demande pourquoi il y a si peu de germanistes et comment les recruter ?

M. Gorse explique qu'il y a 38 germanistes en 3<sup>ème</sup> dans les collèges du secteur et que trop peu d'élèves viennent au lycée Jean Renou pour assurer des effectifs suffisamment nombreux. Il espère enrayer le phénomène en dialoguant avec les collèges du bassin.

- ✓ M. Corbiveau regrette qu'on n'ait pas eu le tableau de répartition des années antérieures plus précis pour se faire une idée plus précise des moyens disponibles.

M. Gorse précise qu'on ne peut pas le construire du fait des incertitudes nombreuses qui pèsent sur les effectifs. Il sera l'objet lors d'un prochain CA qui statuera sur la conformité de ventilation des heures selon les principes proposés.

M. Corbiveau rappelle avoir regretté l'année dernière de n'avoir pas pu en discuter avant juin. M. Gorse rappelle que le CA est compétent pour définir les principes de mise en œuvre de l'autonomie pédagogique et éducative et c'est au chef d'établissement qu'il appartient de réaliser une répartition conforme.

Mme Serret se demande s'il y a suffisamment d'heures pour fixer les postes en langue. Le proviseur affirme que oui. Il y aura 7 groupes en 2<sup>nde</sup> et 5 sur les autres niveaux.

2.3.3. Résultat du vote : unanimité moins 3 abstentions

2.3.4. Acte généré n°2017-2018-3-34

## 2.4. Projet d'établissement : axes de progrès

### 2.4.1. Présentation

M. Gorse présente différents indicateurs :

- ✓ les origines géographiques des élèves :  
18% viennent hors secteur (cf. tableau en PJ). Il n'y a pas de discrimination selon les filières ou les niveaux. 1 élève sur 5 n'est donc pas certain de venir au lycée s'il le demande. Cela qui crée une incertitude quant à l'évolution des effectifs.

Il rappelle également l'annonce de la création d'un nouveau lycée à Créon, de capacité 1800 élèves et 200 places en internat. Ce lycée se situera à 10 kms de Targon, une importante commune de notre bassin de recrutement actuel. Il est à prévoir quelques difficultés pour attirer les élèves de ce secteur vers le lycée Jean Renou à l'avenir.

La difficulté de réformer la carte scolaire pour s'ouvrir à des zones aujourd'hui scolarisées à Langon (Caudrot et environs) fait peser une inquiétude sur l'évolution du lycée.

*Arrivée d'Amina Campaloux (19H30).*

Le lycée fonctionne en dessous de ses capacités d'accueil et les frais de fonctionnement sont donc importants par élève. Le bâtiment qui accueille le pôle d'accompagnement à la persévérance scolaire (PAPS) est presque vide. L'internat héberge un effectif trop faible (41% de sa capacité maximum).

M Marty intervient pour rappeler que depuis 2008 ou 2009, le Recteur avait déjà proposé de ventiler les élèves sur les 3 lycées autour. Le problème n'est pas actuel et va s'amplifier. Des communes comme Caudrot n'ont pas intégré la carte scolaire de La Réole et il est urgent de trouver des alternatives car la démographie sur le Réolais est décroissante. Il faudrait donc penser à des formations post baccalauréat par exemple.

- ✓ les indicateurs de valeur ajoutée (IVAL) :  
M Gorse rappelle la nette amélioration en 2018 des indicateurs de valeur ajoutée :
  - le taux d'accès de la seconde au bac progresse et devrait permettre d'attirer de retenir notamment les familles qui nourrissent des projets d'évitement pour leurs enfants, comme, par exemple, celles des germanistes... Il est nécessaire de communiquer ces bons résultats en direction des collèges de Monségur ou Sauveterre en particulier. La musique est un moyen de continuité mais ne peut pas tout.
  - Les bons résultats à la session 2017 du baccalauréat, à confirmer, devraient également aider.

*Digression :*

*Les délégués élèves soulèvent le problème de l'intrusion d'un individu et s'interrogent sur pourquoi la sonnerie intrusion n'a pas retenti.*

*Il s'agissait d'un adolescent connu de M. Gorse et de M. Capelle. M. Gorse explique qu'il a été immédiatement identifié et qu'il a été jugé inutile de déclencher une alerte, susceptible de mobiliser beaucoup de moyens humains dont les gardes mobiles.*

*M Capelle signale cependant que les élèves n'ont pas été vigilants en filmant l'individu et n'ont pas davantage alerté la vie scolaire alors qu'il aurait pu être dangereux au vu de la description : sac à dos capuche...*

Reprise des discussions sur les indicateurs (cf tableau)

- ✓ les indicateurs de l'orientation dans le supérieur :  
Beaucoup d'élèves décrochent ou redoublent la première à l'université mais les élèves inscrits dans les filières sélectives réussissent mieux. M Gorse se demande pourquoi tant d'échecs post bac.

Il propose de réfléchir à la mise en place d'un dispositif ressource qui permettrait de suivre et d'accompagner les décrocheurs précoces pour les aider à rebondir à leur niveau de compétences. A ce jour, les seules propositions pour des jeunes qui reviennent sur le territoire sont un accueil au PAPS ou préparer un CAP ou un baccalauréat professionnel.

On devrait inventer d'autres formations professionnalisantes, en alternance, sur temps courts... avec des certifications de niveau III au moins.

C'est le sens d'un axe de progrès proposé sur le continuum bac-3 à +3.

Le récent rapport Mathiot invite à réfléchir sur la polyvalence des options qui pourraient être développées (exemple d'options tertiaires en partageant des professeurs avec d'autres lycées) afin de lever le frein de la mobilité. Cela pourrait être une réponse pour une partie de nos élèves, insuffisamment équipés pour affronter l'université et davantage tentés par des filières courtes.

M. Corbiveau demande si on pourrait retravailler les axes des projets car les professeurs les trouvent trop restrictifs. Il manque des axes culturels mais également l'ouverture sur l'Europe... Il y a 3 axes alors qu'il y en avait 5 dans le précédent.

Après discussion autour des définitions des items, M. Gorse accepte le renvoi de cette question au prochain conseil d'administration (le 29 mars) en demandant à ce que des professeurs volontaires s'y penchent avant le prochain CA et en discutent lors du conseil pédagogique.

### 3. Questions administratives et financières

#### 3.1. Convention Concordia

- 3.1.1. Présentation :  
Le séminaire étant annulé, cette délibération est retirée.

#### 3.2. Convention Sciences Po

- 3.2.1. Présentation :  
Renouvellement de la convention pour la mise en œuvre du programme JPPJV : préparation au concours d'entrée à Sciences Po Bordeaux.
- 3.2.2. Commentaire
- 3.2.3. Résultat du vote : unanimité
- 3.2.4. Acte généré n°2017-2018-3-39

#### 3.3. Convention Nouveau festival 2018

- 3.3.1. Présentation :  
3 projets coordonné par Mmes Estournès, Puyo et Erracalde sont retenus pour leur participation au Nouveau festival 2018. Autorisation de signer la convention
- 3.3.2. Commentaire
- 3.3.3. Résultat du vote : unanimité
- 3.3.4. Acte généré n°2017-2018-3-33

#### 3.4. DBM n°1

- 3.4.1. Présentation :  
La paie à façon pour les A.N.T.(AED, AESH...) nécessite l'ouverture de crédits au budget 2018. Le budget 2018 n'a pas inscrit ces crédits. Il s'agit d'une mise en conformité avec la réglementation financière et comptable de l'EPL (I.C. M9-6).
- 3.4.2. Commentaire
- 3.4.3. Résultat du vote : unanimité
- 3.4.4. Acte généré n°2017-2018-3-35

#### 3.5. Admissions en non valeur

- 3.5.1. Présentation :
- Créance non recouvrable : 68,59 €
  - débiteur non solvable.
- 3.5.2. Commentaire
- 3.5.3. Résultat du vote : unanimité
- 3.5.4. Acte généré n°2017-2018-3-31



### 3.6. Subventions

- 3.6.1. Présentation : 2 subventions sont parvenues depuis le dernier CA
- DSDEN : dotation complémentaire d'heures pour l'accompagnement des élèves les plus fragiles 30 HSE
  - Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine : travaux : recrutement de la maîtrise d'œuvre et études pour la réfection de la façade du PAPS 50 000 €

## 4. Questions diverses

### 4.1. Visite de chai en 2<sup>nde</sup>

- 4.1.1. Présentation :
- Visite de chai dans le cadre de l'enseignement d'exploration sciences de laboratoire
  - Temps scolaire
  - Coût du transport : 125 €
- 4.1.2. Commentaire
- 4.1.3. Résultat du vote : unanimité
- 4.1.4. Acte généré n°2017-2018-3-38

### 4.2. Participation aux Didascalies

- 4.2.1. Présentation :
- Liaison collège de Monséguir – lycée dans le domaine musical
  - Mardi 6 mars 2018
  - Élèves de l'option musicale 2<sup>nde</sup>
  - Déplacement en bus, partagé avec le collège de Monséguir
  - Coût : 250 €
- 4.2.2. Commentaire
- 4.2.3. Résultat du vote : unanimité
- 4.2.4. Acte généré n°2017-2018-3-40

### 4.3. Interventions artistiques

- 4.3.1. Présentation :
- Dans le cadre du projet « musiques actuelles » présenté au Nouveau festival, il est proposé l'accompagnement suivant par le Conseil régional :
- brigades d'invasions poétiques : association « Street def records » les 2 mars, 30 mars et 27 avril
  - Interventions de Tierno Ndiaye, danseur, association « Migr'Arts » durant 6 séances le mardi en S3, du 13/03 au 15/05/18
  - Prise en charge complète par le CRNA

Autorisation pour ces interventions

- 4.3.2. Commentaire

4.3.3. Résultat du vote : unanimité

4.3.4. Acte généré n°2017-2018-3-36

#### 4.4. Convention Cap solidaire

4.4.1. Présentation :

Projet de recruter un jeune en service civique qui serait employé, en collaboration avec la MDL, au foyer de la maison des lycéens afin de développer un projet de cafétéria.

Le contrat pourrait être signé en septembre.

Il est proposé d'externaliser la gestion de cet emploi auprès de l'organisme Cap solidaire, Union des Acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire du Sud Gironde :

- Agrément collectif pour de jeunes bénévoles du territoire.
- Permettre aux jeunes de découvrir une nouvelle façon de s'investir
- Développement de compétences et accompagnement

Pour mener à bien un projet de Service Civique, Cap Solidaire :

- Propose à ses adhérents son intermédiation technique et pratique
- Simplifie la démarche en proposant une solution « clé en main »

Adhésion à Cap solidaire : coût 150 €

4.4.2. Commentaire :

Les délégués élèves demandent pourquoi un surveillant ne pouvait pas faire ce service. M Capelle explique qu'il y a un manque d'heures pour assurer tous les postes de surveillance.

4.4.3. Résultat du vote : unanimité

4.4.4. Acte généré n°2017-2018-3-37

*La séance est levée à 21h10. Les premiers élus commencent à partir. M. Gorse évoque un contrat reçu quelques minutes avant la séance auprès de Mme Dindin, gestionnaire pour une activité prévue le lendemain. M. Gorse propose alors aux membres restant, s'ils l'acceptent, de se prononcer sur ce dernier point.*

#### 4.5. Location de minibus

4.5.1. Présentation :

Location d'un minibus pour visiter une exposition plastique dans le cadre des projets culturels de l'internat.

Autorisation de signer le contrat

4.5.2. Commentaire

4.5.3. Résultat du vote : unanimité des 15 présents

4.5.4. Acte généré n°2017-2018-3-42